

## Paroisse Notre-Dame de la Paix

(Communautés de Condette, Ecault, Isques, Hesdigneul,  
Hesdin-l'Abbé, Nesles, Neufchâtel-Hardelot, Pont-de-Briques, Saint-Léonard)



## Informations importantes concernant le temps du confinement

*Aux familles qui ont demandé le baptême de leurs enfants sur la paroisse Notre-Dame de la Paix*

Pont-de-Briques, le mardi 24 mars 2020

Chers parents,

Depuis le mardi 17 mars, notre pays est entré dans un **confinement quasi-total, pour une période d'une durée indéterminée.**

Comme les autres activités scolaires ou parascolaires, **les activités de la paroisse sont suspendues.** Ensemble, comme fidèles de l'Eglise catholique, nous obéissons loyalement aux indications gouvernementales, tout en priant pour les personnes éprouvées, les personnels soignants et les autorités publiques.

**Pendant le temps que durera le confinement, l'Eglise catholique est appelée à prendre les décisions suivantes :**

- ✓ La catéchèse est suspendue.
- ✓ Aucune réunion ne peut avoir lieu
- ✓ Aucune messe n'est célébrée publiquement les dimanches et les jours de semaine (mais sachez que vos prêtres célèbrent la messe chaque jour, en privé, à vos intentions)
- ✓ La célébration des mariages prévus pendant le temps du confinement est reportée à une date ultérieure.
- ✓ La célébration des baptêmes prévus pendant le temps du confinement est reportée à une date ultérieure.
- ✓ La célébration des obsèques chrétiennes a lieu avec un maximum de 20 personnes (famille proche), directement au cimetière, en présence du curé de la paroisse.

**De manière concrète, concernant la préparation et la célébration du baptême de votre enfant :**

- ⇒ **Les rencontres de préparation au baptême prévues à St Léonard le mercredi 25 mars et le mercredi 8 avril à 19h sont supprimées.** Les personnes inscrites ne s'y présentes pas.
- ⇒ **La rencontre de préparation prévue le samedi 4 avril à Hardelot est supprimée.** Les personnes inscrites ne s'y présentes pas.
- ⇒ **Pour l'instant, les célébrations de baptêmes des samedi 18 - dimanche 19 avril sont maintenues, ainsi que les suivantes.** En cas de nouvelles directives gouvernementales, des changements pourraient intervenir. Dans ce cas, nous reviendrons vers vous pour décaler la date du baptême.

Je vous invite à rester en lien avec la paroisse grâce au site web : [www.ndpaix.fr](http://www.ndpaix.fr)

En ces jours troublés, nous sommes plus que jamais unis et vigilants dans la confiance et dans la foi.

Vous assurant de notre prière et de notre disponibilité,

**L'abbé Emmanuel Fontaine, curé de la paroisse  
et l'équipe d'accompagnement des familles demandant le baptême de leurs enfants.**